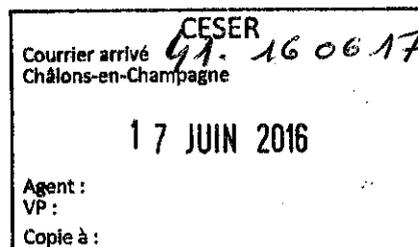


Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



LE PRÉSIDENT

PHILIPPE RICHERT
ANCIEN MINISTRE

Monsieur Patrick TASSIN
 Président du CESER
 Alsace Champagne Ardenne Lorraine
 Maison de la Région
 5 rue de Jéricho
 55100 CHALONS EN CAMPAGNE

Strasbourg, le **10 JUN 2016**

Cab : af/ow

Monsieur le Président,

Le Conseil régional s'est donné pour objectif d'élaborer des politiques publiques adaptée à l'échelle de son nouveau périmètre. Dans ce cadre, nous avons engagé, sous l'impulsion de Monsieur Xavier ALBERTINI, vice-président chargé des Projets transversaux, de la Stratégie et de la Prospective, une démarche de prospective régionale à laquelle je souhaiterais que le Conseil Economique Social et Environnemental puisse apporter sa contribution.

A partir des publications déjà réalisées conjointement en 2015 par les trois CESER, une analyse approfondie des forces et faiblesses, opportunités, menaces ou limites qui caractérisent notre région Grand Est et son développement futur serait ainsi d'une particulière utilité et permettrait de consolider les choix futurs pour notre collectivité.

Il serait notamment utile que cette analyse puisse se décliner selon différentes approches territoriales, eu égard à la diversité des réalités économiques et sociales qui caractérisent l'espace du Grand Est, et aux enjeux particuliers qui en ressortent pour une action régionale aussi efficiente et adaptée que possible. Une attention particulière pourrait être à la redéfinition de la notion même de territoire pour cette collectivité, en intégrant les dimensions démographique et sociologique ainsi que, sur le plan institutionnel, les effets de l'évolution des intercommunalités.

Le calendrier de ce travail pourrait être envisagé en deux phases : une première dédiée aux enjeux et préconisations stratégiques à caractère générique et une seconde consacrée à la restitution d'une vision territorialisée. Pour nourrir utilement les réflexions du Conseil régional, et notamment celles du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, la restitution de ces travaux devra intervenir au plus tard fin mars 2017. Des points d'étape réguliers pourront être programmés.

.../...

Région **ALSACE · CHAMPAGNE-ARDENNE · LORRAINE**

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
 BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex
 Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
 CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
 Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région · Place Gabriel Hacquard
 CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1
 Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

Bien évidemment, ce travail se ferait en ayant en perspective les compétences actuelles et à venir de la collectivité régionale prévus par les transferts identifiés par la loi NOTRe.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Très cordialement,